



BP 62503
31325 CASTANET
TOLOSAN CEDEX
Tel : 05 61 73 56 02
Fax : 05 61 73 55 63
Courriel :
ccas.mairie@auzeville31.fr

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES SOCIALES
+
COMMISSION FINANCES
DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015
A 18H00**

Sous la Présidence de Madame Nicole REULET

- Présents** Mesdames Marie-José ANGLES, Odile BLANC, Joëlle DE REGARG, Sandrine GAILLARD, Françoise GELLIN, Jérémie JAUZE, Bakhta KELAFI, Denise LEVADE, Gisèle MARTIN, Jacqueline RATIER, Monique RAYNAUD, Valerie REGIS, Claudy SICHU et Farida VINCENT
Messieurs Nicolas DRUILHE, François-Régis VALETTE, Dominique LAGARDE et Christian MORA.
- Absents excusés** Mesdames Chantal BELLOCQ, Solange MICHEL et Christelle TURROQUE
Monsieur Bernard RAYNAUD
- Absentes** Mesdames Patricia COSTANZO-CRUZ et Leila BENTAYACH

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la commission du 3 novembre 2015
2. Tarifs communaux liés au Service Enfance
3. Questions et communications diverses

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 3 NOVEMBRE 2015

Le compte rendu de la commission du 3 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

II – TARIFS COMMUNAUX LIES AU SERVICE ENFANCE

Valérie REGIS (responsable secteur enfance) et Gisèle MARTIN (Directrice Générale des Services) présentent en préambule divers tableaux afin de mieux comprendre :

- Tranches tarifaires appliquées par la Mairie et par la CAF 31 pour l'année 2014/2015
- Récapitulatif des tarifs service enfance pour la restauration et le CLAE pour l'année 2014/2015
- Etude du coût annuel pour une famille de 1 ou 2 ou 3 enfants inscrits aux services enfance.

Suite à la commission des affaires sociales du 3 novembre 2015 des simulations ont été demandées par certains membres présents, à savoir :

- création de la tranche 8 à 5,30€ et que toutes les autres tranches augmentent de 2,5%.
- augmenter la tranche 1 de 0,50 centimes à 0,60 centimes et création d'une tranche 8 à 5,30€. Et une augmentation de 2,5% aux tranches 2 à 7.
- La mise en place d'une grille tarifaire à 11 tranches.
- l'éventualité d'une refonte de l'écart des tranches a été évoquée.

Les simulations sont donc présentées et font l'objet de beaucoup d'échanges principalement axés sur le passage de la tranche 1 à de 0,50 € à 0,70€, d'un avis plutôt favorable à une augmentation de 2,5% de la tranche 1 à 7, et de la création d'une tranche 8.

Par conséquent, les membres présents souhaitent pour la prochaine commission réaliser des simulations selon le Quotient Familial de la CAF, utilisé comme tarification (ALSH) par le SICOVAL.

III – QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

La prochaine commission des Affaires sociales et finances aura lieu le mercredi 20 janvier 2016 à 18h30.



La réunion se termine à 20h00